

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 13 JUIN 2019

Conseil + 32 personnes présentes.

Le Président a le plaisir d'ouvrir cette assemblée bourgeoisiale des comptes 2018 en souhaitant une cordiale bienvenue aux bourgeoises et bourgeois et en les remerciant d'être venus ce soir.

Cette assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par affichage au pilier public et par l'envoi à tous les ménages d'un fascicule des comptes de la Bourgeoisie et de la Municipalité, contenant l'ordre du jour de la présente assemblée ainsi qu'un message explicatif.

Le Conseil a suivi la proposition de Mme Marie-Thérèse COTTER, établi une liste des présences et remis à chaque bourgeoise et bourgeois des bulletins de couleur verte, rouge et blanc, leur permettant de se prononcer lors des votes. Il espère que cette solution simple permettra de faciliter le comptage.

Pour constituer valablement cette assemblée, il propose de nommer deux scrutateurs, soit Mme Carole SERMIER PRESSET et M. Blaise CONSTANTIN. Ceux-ci sont acceptés par l'assemblée. Elle est ainsi valablement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 19 décembre 2018
2. Présentation des comptes 2018
3. Rapport du réviseur
4. Approbation des comptes 2018 et décharge aux organes responsables
5. Divers

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.

Il passe la parole au secrétaire pour la lecture du dernier procès-verbal.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 19 décembre 2018

Le Secrétaire, John TORRENT, lit le P.-V. de la dernière assemblée.
Le Président le remercie pour la bonne tenue du procès-verbal.

Avant de passer la parole à l'assemblée pour d'éventuelles questions, il informe l'assemblée au sujet des travaux de la commission bourgeoisiale qui s'est réunie à 3 reprises :

Les points suivants ont été traités

- La réalisation d'un exercice à blanc pour vérifier le fonctionnement d'une bourgeoisie totalement autonome
- La rénovation de l'ancienne maison d'école (bâtiment bourgeoisial)
- La mise en œuvre de projets d'entretien de la forêt de la combe d'Arbaz

Après analyse et discussion, la commission a décidé de ne pas faire l'exercice à blanc, car celui-ci nécessiterait de grandes ressources en temps et personnel. Par ailleurs la commission et le Conseil sont du même avis qu'en cas de fusion de la commune municipale avec une autre commune, les deux entités seraient séparées.

Le projet d'isolation de l'ancienne maison de commune avance. La mise à l'enquête de la rénovation des façades sera réalisée en fin d'année. Le budget de 100 kF prévu au budget 2019 sera repoussé en 2020. Aussi, le Conseil est en pourparlers pour l'acquisition de la maison de Mme Thérèse CARROZ, acquisition qui sera soumise à l'approbation de l'assemblée primaire bourgeoisiale.

La mise en œuvre des projets d'entretien sont en cours avec le consortage de l'alpage, un appel d'offre sera effectué prochainement auprès de bureaux forestiers. Le Conseil communal et bourgeoisial a décidé d'engager de jeunes requérants, coachés par un encadrement professionnel, pour aider à l'entretien des alpages. De même les alpages ont engagé une nouvelle fois un civiliste pour aider à l'entretien des pâturages durant l'été.

L'assemblée n'ayant ni remarques ni questions à formuler, il demande aux bourgeois qui sont d'accord avec le procès-verbal tel que rédigé de l'accepter par mains levées. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

2. Présentation des comptes 2018

Les comptes 2018 ont été distribués par voie de tout ménage. Un message explicatif accompagne le livret des comptes.

Ceux-ci ont été élaborés par l'administration communale et la fiduciaire Nofival, vérifiés par la commission des finances le 23 mai 2019 et approuvés en séance du conseil bourgeoisial du 27 mai 2019.

Le secrétaire bourgeoisial présente les comptes sous forme de diapositives.

L'exercice 2018 présente les points suivants:

- L'amortissement légal est totalement couvert par la marge d'autofinancement de Fr. 252'315,02, le résultat dégage un boni d'exercice de Fr. 96'137,84 et la fortune augmente pour s'élever à Fr. 673'317,19.
- La marge d'autofinancement ne couvre juste pas la totalité des investissements nets de Fr. 266'377,18, la dette augmente donc de Fr. 14'062,16 pour atteindre un endettement net de Fr. 860'284,81.

Le Président relève que l'exercice 2018 peut être à nouveau qualifié de très bon.

Cette année 2018 marque la fin de la mise en œuvre de la station UF 3 à Procatrué. Cette installation a permis de produire un volume d'énergie supplémentaire pour les deux paliers de turbinage et également de vendre un volume d'eau supérieur à la Ville de Sion. L'augmentation de la population de Grimisuat a également contribué à des revenus supplémentaires.

Le Président met ensuite les comptes en discussion et se tient, avec le secrétaire, à disposition de l'assemblée pour tout complément d'information, question ou autre.

Comme l'assemblée n'a pas de questions, il passe parole au réviseur, représenté ce soir par M. Bernard CHABBEY.

3. Rapport du réviseur

Le rapport complet faisant partie intégrante du fascicule des comptes, M. CHABBEY, donne lecture de l'essentiel de celui-ci et des conclusions.

Le Président remercie la fiduciaire Nofival SA à Sion et M. CHABBEY en particulier pour le travail effectué et la bonne collaboration et propose de passer à l'approbation des comptes de la bourgeoisie.

4. Approbation du rapport et des comptes 2018 et décharge aux organes responsables

A l'unanimité l'assemblée approuve les comptes et le rapport de l'organe de révision et donne décharge aux organes responsables. Le Président remercie l'assemblée pour sa confiance.

5. Divers

Le Président passe la parole à l'assemblée et répondra dans la mesure de ses connaissances aux questions posées.

A la question de savoir si le contrat de vente de l'eau à la Ville de Sion est signé, le Président répond qu'il attend toujours le retour de la Ville via l'ESR. Compte tenu des travaux de fusion en cours entre l'ESR et SieSA, cela prend plus de temps que prévu.

Le Conseil Bourgeoisial est remercié d'avoir fait en sorte que le bétail a alpé plus rapidement cette année comme souhaité par certains bourgeois.

Il est signalé d'autre part, que faisant suite à la convention avec le Canton et l'institut de recherche sur les avalanches, un appel d'offre est en cours auprès des bureaux spécialisés pour l'entretiens des pâturages boisés. Un plan quinquennal sera élaboré.

La parole n'étant plus demandée, la séance est clôturée à 19h34

Pour conclure le Président remercie les personnes présentes pour leurs interventions, ses collègues du Conseil, le secrétaire et tous les employés communaux pour leur bonne collaboration et le travail accompli durant cette année 2018.

Il invite ensuite les personnes présentes à patienter quelques minutes avant l'ouverture de l'assemblée primaire de la Municipalité.

Le Président

Le Secrétaire